

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
190<sup>e</sup> année  
9 octobre 2014  
n° 34 / 7615<sup>e</sup>  
pages 1929 à 1992



## CHRONIQUE / Vente

Du prix symbolique au prix négatif,  
ou la divagation des qualifications en matière de vente

> Jacques Moury

1950

## ÉDITO

1929 Voiles à la Fac..., Félix Rome

## ACTUALITÉS

- 1933 Crédit à la consommation : remise de la fiche d'informations précontractuelles
- 1934 Réforme des procédures collectives : ordonnance complémentaire
- 1935 Cession de l'entreprise : validité de l'offre présentée par l'ancien dirigeant de droit
- 1941 Terrorisme : opposition de la CNCDDH au blocage des sites internet sans juge
- 1943 Loi de finances pour 2015 : présentation du projet de loi

## POINTS DE VUE

- 1946 L'information des salariés sur la cession de l'entreprise : belles questions en perspective, Bruno Dondero
- 1948 Le testament par acte d'avocat, Xavier Labbé

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

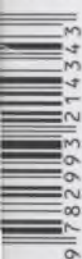
- 1960 **Chronique** : Le droit unilatéral de rompre le contrat : de la faculté de dédit à la clause de « break-up fees », Julien Granotier
- 1967 **Panorama** : Droit du commerce international, Louis d'Avout et Sylvain Bollée  
**Notes** : Impartialité de l'arbitre, étendue de son obligation de révélation et promptitude à agir des parties
- 1981 *propos d'audience de l'avocat général Pierre Chevalier, sur Civ. 1<sup>re</sup>, 25 juin 2014 (Tecnimont)*
- 1986 *note de Benoit Le Bars, sous Civ. 1<sup>re</sup>, 25 juin 2014 (Groupe Antoine Tabet et Tecnimont)*

## ENTRETIEN

- 1992 Louis-Georges Tin, Sophie Lemaire et Mehdi Thomas Allal - Discriminations collectives : une nouvelle *class action* ?

DALLOZ

321434



9 782993 214343

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Octobre 2014

## Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA



ÉDITO par Félix Rome  
1929 Voiles à la Fac...



## ACTUALITÉS

1932

### DROIT DES AFFAIRES

#### Concurrence-Distribution

Rupture d'une relation commerciale établie:  
non-application au contrat de transport,  
*Com. 23 sept. 2014*

#### Consommation

Crédit à la consommation: remise de la fiche  
d'informations précontractuelles,  
*Ti Douai, 30 juill. 2014*

#### Entreprise en difficulté

Réforme des procédures collectives:  
ordonnance complémentaire

Cession de l'entreprise: validité de l'offre  
présentée par l'ancien dirigeant de droit,  
*Com. 23 sept. 2014*

Admission des créances: défaut de pouvoir  
juridictionnel du juge-commissaire,  
*Com. 23 sept. 2014*

Transaction (autorisation): présentation de la  
demande au juge-commissaire, *Com. 23 sept. 2014*

Liquidation judiciaire d'un associé: action  
en paiement du solde du compte courant,  
*Com. 23 sept. 2014*

#### Société et marché financier

Société civile immobilière: validité de l'affectation  
hypothécaire de l'immeuble, *Com. 23 sept. 2014*

1938

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Domage causé par un véhicule: compétence  
judiciaire exclusive, *Crim. 23 sept. 2014*

Compensation judiciaire (créances connexes):  
moment de l'effet extinctif, *Com. 23 sept. 2014*

#### Famille-Personne-Succession

Indivision (dépenses de conservation):  
caractère nécessaire des dépenses,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 24 sept. 2014*

Divorce (prestation compensatoire): disparité  
dans les conditions de vie respectives,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 24 sept. 2014*

1939

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail rural: indivisibilité et validité du congé  
pour reprise, *Civ. 3<sup>e</sup>, 24 sept. 2014*

Bail à construction: liberté de cession  
et sort de la clause d'agrément par le bailleur,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 24 sept. 2014*

SAFER (droit de préemption): superficie  
du terrain constructible inférieure à 2500 m<sup>2</sup>,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 24 sept. 2014*

#### Construction-Urbanisme

Sous-traitance (notion de travaux  
de bâtiment): sort des travaux de démolition,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 24 sept. 2014*

Obligation d'accessibilité: mise aux normes  
pour les personnes handicapées

#### Coproprété

Administrateur provisoire (désignation):  
défaut de notification de l'ordonnance,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 24 sept. 2014*

1941

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Terrorisme: opposition de la CNCDH  
au blocage des sites internet sans juge

#### Procédure pénale

Confiscation pénale (valeur): conditions  
d'application de la loi du 27 mars 2012,  
*Crim. 24 sept. 2014*

Coprévenus relaxés: absence d'indemnisation  
*in solidum, Crim. 23 sept. 2014*

1942

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Directives « marchés publics »: transposition  
par décret des mesures « urgentes »

#### Fiscalité

Loi de finances pour 2015: présentation  
du projet de loi

1944

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Licenciement économique (ordre des  
licenciements): détournement de pouvoir,  
*Soc. 24 sept. 2014*

Permanent syndical: effets du mandat sur la  
progression salariale, *Soc. 24 sept. 2014*

Temps de trajet: appréciation du temps de  
déplacement excédentaire, *Soc. 24 sept. 2014*

Temps de travail effectif (chauffeur de bus):  
trajet entre le domicile et le lieu de  
démarrage, *Soc. 24 sept. 2014*

1944

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

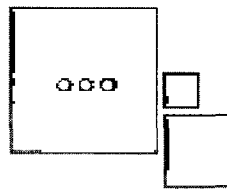
Compétence européenne: validité de la clause  
attributive de juridiction, *Com. 23 sept. 2014*

Péremption d'instance (interruption):  
comparution à une audience de renvoi,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 25 sept. 2014*

Interdiction de se contredire au détriment  
d'autrui: portée de la règle,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 24 sept. 2014*

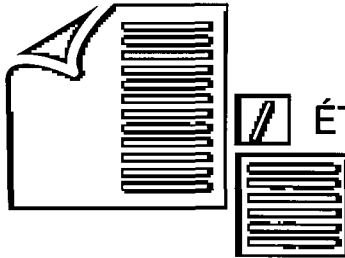
#### Voie d'exécution

Saisie immobilière (procédure): appel des  
jugements d'orientation, *Civ. 2<sup>e</sup>, 25 sept. 2014*



## POINTS DE VUE

- 1946 L'information des salariés sur la cession de l'entreprise: belles questions en perspective par Bruno Dondero
- 1948 Le testament par acte d'avocat par Xavier Labbé



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

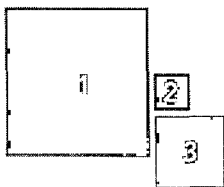
- 1950 Du prix symbolique au prix négatif, ou la divagation des qualifications en matière de vente par Jacques Moury
- 1960 Le droit unilatéral de rompre le contrat: de la faculté de dédit à la clause de « break-up fees » par Julien Granotier

### NOTES

- Impartialité de l'arbitre, étendue de son obligation de révélation et promptitude à agir des parties
- 1981 *propos d'audience de l'avocat général Pierre Chevalier, sur Civ. 1<sup>re</sup>, 25 juin 2014 (Technimont)*
- 1986 *note de Benoit Le Bars, sous Civ. 1<sup>re</sup>, 25 juin 2014 (Groupe Antoine Tabet et Technimont)*

### PANORAMA

- 1967 Droit du commerce international août 2013 - juillet 2014 par Louis d'Avout et Sylvain Bollée



## ENTRETIEN

- 1992 Louis-Georges Tin, Sophie Lemaire et Mehdi Thomas Allal - Discriminations collectives: une nouvelle *class action*?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).